

INSPECTEUR ADJOINT TEMPORAIRE – URB-2025-02

EMPLOYEUR : MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN
SERVICE : SERVICE URBANISME
POSTE : TEMPORAIRE /TEMPS PLEIN (35 HEURES/SEMAINE)
PÉRIODE D’AFFICHAGE : 05 AU 20 JUIN 2025
DATE D’ENTRÉE EN FONCTION : DÈS QUE POSSIBLE

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la Direction générale et conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur, l'inspecteur :

- ✓ Réaliser les inspections en lien avec l'émission des permis et certificats;
- ✓ Assurer la surveillance du territoire et voir à l'application des règlements de zonage, construction, lotissement, nuisance et toute autre réglementation applicable, par l'émission de lettres, avis et constats d'infraction, rapports interne, etc;
- ✓ Répondre aux demandes d'information des citoyens concernant l'application de l'ensemble des règlements de la Municipalité;
- ✓ Effectuer la gestion des requêtes, plaintes de citoyens et dossiers d'infraction;
- ✓ Préparer les dossiers et représenter la municipalité à la cour lorsque requis;
- ✓ Assurer tous les suivis nécessaires relativement aux vidanges de fosses septiques réalisées par l'entrepreneur;
- ✓ Assurer le suivi des plaintes reçues de la part des citoyens et produire les rapports requis;
- ✓ Produire les rapports demandés par la direction relativement aux permis, certificats municipaux, plaintes et vidange des fosses septiques
- ✓ Effectuer toutes autres tâches connexes

CONNAISSANCES TECHNIQUES

Le candidat recherché doit posséder les caractéristiques et qualifications suivantes :

- ✓ Une formation collégiale en aménagement du territoire et ou en urbanisme
- ✓ Une expérience minimale d'un an en lien avec l'inspection municipale. Une expérience dans un poste similaire sera considérée comme un atout important;
- ✓ Une connaissance des lois régissant les responsabilités municipales telles qu'environnement, aménagement et gestion des permis
- ✓ Une connaissance des instances gouvernementales et leur incidence sur la réglementation de la Municipalité
- ✓ La connaissance du territoire et ses particularités géographiques, sociales et économiques
- ✓ Une approche publique axée sur le service à la clientèle et le sens du jugement;
- ✓ Un excellent sens de l'initiative et des habiletés marquées en résolution de problèmes;
- ✓ Reconnu pour sa rigueur, sa capacité de travailler en équipe, son intégrité, son sens de l'organisation et sa polyvalence;
- ✓ Détient une forte capacité à travailler sous pression dans un environnement au rythme rapide.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions de travail seront déterminées en fonction de la Convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 5402 et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE À CE POSTE ET QUI RÉPOND AUX COMPÉTENCES RECHERCHÉES EST INVITÉE À FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE AINSI QUE SA LETTRE D'INTENTION, AU PLUS TARD LE 27 AVRIL À MIDI, PAR L'UN DES MOYENS SUIVANTS, TOUT EN INDIQUANT LE TITRE DE L'EMPLOI :

INSPECTEUR ADJOINT TEMPORAIRE – CONCOURS IA2023-01

MONSIEUR MATHIEU ROBILLARD 7, RUE DU DR-WILFRID-LOCAT, SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN TÉLÉPHONE : 450 588-2326 POSTE 7910 TÉLÉCOPIEUR : 450 588-4848 MESSAGERIE : DG@SRA.QUEBEC LE MASCULIN EST UTILISÉ POUR ALLÉGER LE TEXTE, ET CE, SANS PRÉJUDICE POUR LA FORME FÉMININE. NOUS COMMUNIQUERONS UNIQUEMENT AVEC LES PERSONNES DONT LA CANDIDATURE SERA RETENUE.